

Melleran

LE MERIDIEN

N°47 - Mai 2015



LE COTILLON

LA CHATAIGNERAIE

PLAISANCE

CHEVRELLE

LE VIGNAULT

LE JARCO

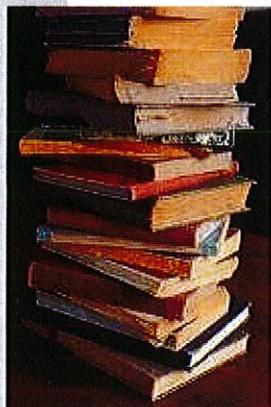
MANDEGAULT

LES GROLLES

VIEILLE-VILLE

L'OUCHETTE

Sommaire



| | |
|------------------------|--|
| Page 1 : | Sommaire et horaires |
| Pages 2 à 3 : | Edito/traduction |
| Pages 4 à 5 : | Finances |
| Page 6 : | Subventions |
| Page 7 : | Infos et décisions municipales |
| Page 8 : | Informations diverses |
| Page 9 : | Travaux et état civil |
| Page 10 : | Bulletin d'information sur les déchets |
| Page 11 : | La grande lessive |
| Page 12 : | CAUE 79 |
| Pages 13 à 14 : | Les associations |

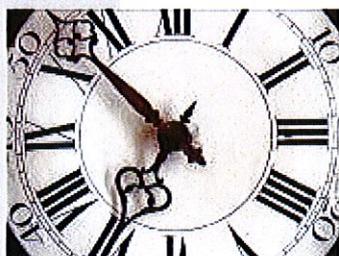
Horaires

LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

La Mairie et l'agence postale sont ouvertes

**Du Lundi au Vendredi
De 13h30 à 17h30.**

Tél : 05.49.29.83.07 Fax : 05.49.29.61.52
Mail : mairie-melleran@paysmellois.org
Web : melleran.fr



Mairie de Melleran
10 Route de Chef-Boutonne/79190 Melleran

La levée du courrier est à 9h30.

**Permanence des élus :
le dernier samedi de chaque mois
ouverte au public de 11h à 12h.**

BIBLIOTHEQUE

Vous pouvez venir emprunter des livres aux heures d'ouverture de la Mairie.



Les belles journées printanières ont permis à nos deux projets en cours de progresser rapidement dans le respect du calendrier :

- Enfouissement des lignes d'alimentation électriques et des lignes téléphoniques de la rue des écoles et des saulniers avec rénovation de l'éclairage public.
- Création d'un bar associatif et mise aux normes des salles associatives.

Pour vous faire une idée de l'état d'avancement du projet « bar associatif », nous vous invitons le **samedi 30 mai à 11 heures** pour une visite du chantier.

Par ailleurs, nos agents communaux avec l'arrivée des beaux jours poursuivent l'entretien de la voirie et des espaces verts (débernage, tonte, jachères fleuries...) comme nous nous étions engagés à le faire.

Une visite du chantier du parc éolien par la société WPD aura lieu le **19 mai de 14 heures à 19 heures** sur place. Pour satisfaire votre curiosité, des techniciens répondront à vos questions sur l'implantation et le montage des éoliennes.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à venir nous voir le dernier samedi de chaque mois de 11 heures à 12 heures, nous ferons en sorte de répondre à vos questions.



The beautiful Spring days have permitted two of our current projects to progress rapidly, as scheduled :

The electric cables and telephone lines are being laid underground on rue des écoles and des saulniers, with the renovation of the public lighting.

The creation of a bar associative and the upgrading of the function rooms which are used by the commune, to ensure that these comply with current legislation.

To give you an idea of the progress that is being made with the “bar associative”, you are invited to come along on Saturday, 30 May at 11 am and visit the building site.

Also, with the arrival of the better weather, the commune workers have been continuing their maintenance of the roadside and grassed areas (clearing, cutting, as well as the planting of wild flowers) as we agreed to do when elected.

You are invited to visit the windmill park, by the Company who are in charge of this development (WPD), on the 19th May during the hours 2pm–7pm. To satisfy your curiosity, the technicians will be present to answer your questions on the siting/building of the windmills.

We are here to listen to you, please don't hesitate to come along and see us on the last Saturday of each month between 11am and 12 noon – we are here to respond to any questions/queries you may have.





Budget 2015/Commune/Fonctionnement

Dépenses/Fonctionnement : 446 030.85 €

Charges courantes : 37 200 €
(Eau, électricité, carburants, fournitures de bureau)
Entretien biens communaux : 57 500 €
(Matériel, bâtiments)
Primes d'assurance : 8 000 €
Frais fonctionnement : 25 142.85 €
(Timbres, téléphone, documentation, assurances)
Taxes foncières : 4 770 €
Frais de personnel : 120 080 €
Participations : 19 153 €
(Service incendie, subventions)
Intérêts d'emprunts : 8 100 €
Indemnités élus : 20 750 €
Dépenses imprévues : 1 185 €
Autofinancement : 127 500 €
Atténuations de produits : 16 500 €
Charges exceptionnelles : 150 €

Recettes/Fonctionnement : 446 030.85 €

Produits des services : 22 010 €
(Concessions de cimetière, location logements communaux,
photocopies, occupation des sols)
Impôts et taxes : 160 400 €
Dotations Etat : 160 457 €
(Taxes prof., Habitat., Foncières)
Excédent reporté : 91 253.85 €
Travaux en régie : 2 000 €
Produits exceptionnels : 9 910 €

Budget 2015/CCAS

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Dépenses :
Fonctionnement : **2716.24 €**
Recettes :
Fonctionnement : **2716.24 €**

Dépenses/Investissement : 704 514.14 € (BP global)

Dont : 200 406.14 € pour le BP courant, **458 668 € pour le café associatif** et **45 440 € pour l'agrandissement de la cuisine.**

Remboursements emprunts et cautions : 32 928 €

Licence logiciel : 2 300 €

(matériel technique, matériel informatique, divers)

Bâtiments : 12 157 €, **402 000 €** et **36 900 €**

Voirie : 5 700 €

Déficit d'investissement : 92 689.14 €

Frais d'étude projets communaux : **56 668 €** et **8 540 €**

Incendie : 100 €

Eclairage public : 16 000 €

Enfouissement télécom : 24 200 €

Travaux faits par les employés communaux : 2 000 €

Divers : 12 332 €

Recettes/Investissement : 704 514.14 € (BP global)

Dont : 200 406.14 € pour le BP courant, **458 668 € pour le café associatif** et **45 440 € pour l'agrandissement de la cuisine.**

Autofinancement : 84 017 € et **43 483 €**

Récupération de T.V.A. (2013) : 14 800 €, **62 000 €** et **3 940 €**

Excédent de fonctionnement capitalisé : 94 289.14 €

Subventions éclairage public : 7 300 €, **193 185 € (fril, feader, proxima)** et **17 500 €**

Emprunt moyen terme : **90 000 €** et **24 000 €**

Eolien : **70 000 €**

NB : un prêt court terme a été contracté dans l'attente des versements des subventions et du Fond de Compensation de TVA (FCTVA).

Taux d'imposition

| | |
|--------------------------------|--------|
| Taxe d'habitation | 15,63% |
| Taxe foncière (bâti) | 8,30% |
| Taxe foncière (non bâti) | 44,44% |

Pas d'évolution du taux par rapport à l'année précédente.

Rappel : Vu la taille de la commune et la gratuité des salles pour les associations, le conseil a validé la mise en place d'un plafond de 400€.

Le vote des subventions 2015 et l'utilisation du don du foyer ont suivi cette délibération.

Utilisation du don du foyer rural :

Plusieurs conseillers ayant un lien avec le foyer rural n'ont participé ni au débat ni au vote : Messieurs POUPIN A, AIRVAULT JL, VIDAULT W, RENAUD F, AUBIN J ont quitté la salle. Les 10 élus restants ont débattu quant au devenir de ce don s'élevant à 8 910€. Les membres de l'assemblée souhaitant apaiser les tensions décident de verser 400€ par association ayant participé aux fêtes du printemps et les 6 910€ restants seront affectés comme suit :

- une partie pour la rénovation des vestiaires du stade
- et une partie pour un projet commun associatif en vue d'une cohésion entre les associations communales : aux associations de se réunir et de présenter un projet. Celui-ci sera soumis à l'avis du conseil. Vote 10 POUR (unanimité des présents).

| Intitulés | Montants 2015 | Versement exceptionnel par rapport au don du Foyer Rural |
|---|---------------|--|
| CCAS | 1600€ | - |
| //////////////////// | | |
| ASSOCIATIONS COMMUNALES | | |
| Anciens Combattants et FNACA | - | 400€ |
| APE Gournay-Melleran | 400€ | - |
| Auto sport | - | 400€ |
| Café Associatif | 400€ | - |
| Chasse | 400€ | 400€ |
| Club du 3 ^{ème} âge | - | 400€ |
| Cœur du Poitou Animation | - | - |
| Comité des fêtes | - | - |
| Foyer rural | 400€ | 400€ |
| Groupement ennemis des cultures | 70€ | - |
| | | |
| ASSOCIATIONS EXTERIEURES | | |
| ADMR Sauzé-Vaussais Chef-Boutonne | 150€ | - |
| CAPM (Comité d'Animation du Pays Mellois) | 100€ | - |
| D4B | 100€ | - |
| Maison Communale des Jeunes | 100€ | - |
| Divers | 400€ | - |
| TOTAL (sans le CCAS) | 2 520€ | 2000€ |
| TOTAL Article 6574 | | 4520€ |



INFOS ET DÉCISIONS MUNICIPALES

Photocopies des associations pour activités hors commune

Actuellement les copies sont gratuites pour les associations communales (si le papier est fourni) quand la manifestation a lieu sur la commune. Il y aurait lieu de se prononcer quant aux photocopies faites par les associations pour des activités hors commune.

Mr le Maire rappelle les tarifs des photocopies.

Pour les particuliers :

Copies en noir et blanc : **0.10€**

Copies couleur : **0.20€**

Pour les associations :

Copies en noir et blanc gratuites quand le papier est fourni.

Copies couleur : 0.10€ quand le papier est fourni.

Il est proposé soit de fixer un tarif pour les photocopies faites pour des activités hors commune soit de refuser de les faire. Le conseil décide de ne pas faire ces copies. VOTE : POUR 13 (unanimité des présents)

Rénovation du stade

Suite à une demande du club de football du FC BOUTONNAIS pour les entraînements d'équipes de jeunes, le conseil a décidé la remise en état des vestiaires et du terrain. Des demandes de devis pour la plomberie et l'électricité ont été faites, un taupier va intervenir sur le terrain avant sa réfection.

Le stade sera aussi utilisé par les écoles dans le cadre des TAP (temps d'activité périscolaire) et permettra aussi aux enfants de la commune de pouvoir s'y amuser. Dans le cadre des travaux du stade, il sera installé un robinet au jardin pédagogique.

Jachères fleuries

Afin de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, il a été décidé de semer des jachères fleuries sur 2 zones :

- Le long du mur de chez « Messieurs GEORGES », place de la fontaine,
- Le long du talus avant le cimetière en face du stade.

Eoliennes

Une visite de chantier de construction du parc éolien est prévue le :

Mardi 19 mai de 14h à 19h

Rendez vous chemin de Bois Renard

Les équipes seront présentes pour vous décrire les étapes de la construction et répondre aux questions.



Site internet de Melleran

Depuis le 14 avril, le site internet officiel de la commune de Melleran est en ligne !

Vous pouvez y retrouver différentes rubriques sur la commune : la vie municipale, la vie pratique, la vie associative.....

Voici le lien du site : www.melleran.fr

Analyse d'eau

Le prélèvement a été fait le **27 Avril 2015** au centre bourg de Melleran.

Taux de nitrate : **26 mg/l** Norme : **50 mg/l**.

Conclusions sanitaires :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Recensement militaire



Suite à l'abaissement de l'âge minimal à 15 ans pour l'inscription en auto-écoles, veuillez prendre en compte les consignes de la direction du service national relatives au recensement :

« Compte-tenu du décret n°2014-1295 du 31 octobre 2015, la direction du service national (DSN) précise que l'âge de recensement des jeunes **n'est pas modifié et demeure à 16 ans.**

Par conséquent, **l'attestation de recensement ne peut être exigée qu'à partir de l'âge de 16 ans.** »

Les cellules administrations restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

SACN Catherine BINET

Chargée de Relations Publiques (CRP)

Secrétariat général pour l'administration (SGA)

Direction du service national/ESN sud-ouest/CSN Poitiers

Bureau CRP

Tél : 05.49.00.24.98 - PNIA : 821.861.24.98

catherine.binet@intra.def.gouv.fr

csn-poitiers.com.fct@intra.def.gouv.fr



TRAVAUX

Débernage

Les agents communaux ont déberné 7 km de chemins au mois de mars en utilisant le tractopelle de la commune, cette opération sera renouvelée dans l'année.

Si des personnes sont intéressées pour rouler de la terre ou en récupérer, s'adresser au secrétariat de la mairie qui en informera l' élu en charge de la voirie.

Confection de bancs

Les agents communaux vont confectionner des bancs (avec des dalles de caniveau qui restent du chantier du pavage de l'église et des madriers achetés pendant le mandat précédent qui n'ont jamais servi).

3 seront implantés au cimetière, 2 à l'église et 2 place de la fontaine, le long du mur de chez « Messieurs GEORGES ».

Fleurissement de la commune

Angela Stone et les bénévoles de la commission fleurissement aidés par les agents communaux ont commencé les plantations de fleurs, et ont installé une ancienne charrette au château d'eau en attendant de nouvelles créations qui embelliront notre commune.

La commission fleurissement participe également à la remise en activité du jardin pédagogique en partenariat avec l'école.



ETAT CIVIL

DECES

† Marie CHARRIER épouse RAGOT, *1 Rue de Chevrelle*, décédée le 4 Mars 2015 à Melle.

† Mélanie FOUCHEE, *5 Rue de la Vallée*, décédée le 17 Mars 2015 à Chef-Boutonne.

† Louis VANNERON, *Vieille Ville*, décédé le 4 Avril 2015 à Poitiers.

† Lucienne LACROIX épouse LACASSAIGNE, décédée le 7 Mai 2015 à Limalonges.

Condoléances aux familles.



Au coeur des déchets

Changement des plaquettes d'informations sur les points tri

Les agents du service déchets de la Communauté de Communes ont terminé, mi-janvier, le changement des bannettes d'information de tri situées sur les points tri. Les anciennes étaient devenues désuètes, illisibles voire absentes.

Les nouvelles, plus claires et mieux détaillées, vous permettront de mieux comprendre les règles de tri du verre, des emballages et du papier sur notre territoire.

Si, malgré cela, vous avez toujours un doute sur les règles de tri d'un déchet, n'hésitez pas à appeler le 05.49.07.78.42 ou à venir dans nos locaux situés 20 rue treille bourgeau à Sauzé Vaussais.



Modification des horaires des déchèteries

Répondant, à l'origine, à un besoin ponctuel, la déchèterie est aujourd'hui un outil indispensable de notre vie quotidienne entraînant un nombre de passage et un apport de plus en plus important, et c'est tant mieux ! Mieux jeter c'est permettre le recyclage de nos déchets.

Face à ce constat, les horaires des déchèteries évoluent à partir du 1^{er} Avril 2015. Les horaires sont harmonisés entre les déchèteries de Chef Boutonne et de Sauzé Vaussais. Elles ouvrent également plus longtemps, selon les horaires suivants :

Horaires d'hiver du 01/10 au 31/03 :

Lundi au samedi: 9h-12h et 14h-17h30

Horaires d'été du 01/04 au 30/09 :

Lundi au Vendredi: 9h-12h et 14h-18h30
Samedi: 9h-12h et 14h-18h

LA GRANDE LESSIVE



Créée en 2006 par la plasticienne **Joëlle Gonthier**, la Grande Lessive est une manifestation culturelle Internationale bi-annuelle, qui consiste à réaliser des œuvres en reprenant le principe d'étendage du linge comme moyen d'exposition, dessins, peintures, collages, photos montages, photographies, poésies... peu importe, il faut simplement que le format (identique pour tous) soit respecté : à savoir le format A4.

Depuis sa création, plus de 3 millions de personnes de tout âges et condition sociale ont pris part à la Grande Lessive. Dans 80 pays sur les 5 continents ! En début d'année scolaire, deux mamans ont pris l'initiative de proposer au directeur de l'école de prendre part à la Grande Lessive et le 16 Octobre dernier notre belle petite école a fait son entrée dans ce merveilleux projet qui avait pour thème : transparents/pas transparents.

Mr le Maire et ses conseillers ont accepté que nos petits artistes exposent sur les grilles de la Mairie.

L'édition a eu lieu le Jeudi 26 Mars 2015 avec pour thème (identique pour tous les pays) :

« De jour comme de nuit, réfléchir la lumière »



Pour plus de renseignements :

*Vous pourrez trouver un document à la Mairie qui vous expliquera plus en détail le thème, l'exposition, le format, etc...

*Vous pouvez également vous diriger sur le site internet : www.lagrandelessive.com,

*Ou bien vous renseigner auprès de Stéphanie Laffond et Sabrina Vidault.

Nous vous remercions de faire de Melleran un village ouvert : aux projets culturels, à l'échange, au partage et à la convivialité en venant participer avec les enfants à la Grande Lessive !

Attention : le Foyer Rural a sa page facebook !

Retrouvez toutes les activités, manifestations, sorties, ateliers, photos, réunions, et autres...



A chacun sa place !

Jeunes, familles, anciens, comment vivez-vous la place de l'église de Melleran ? Comment était-elle dans le passé ? Comment pourrions-nous l'imaginer demain ? Vous vous interrogez ? Venez nombreux participer aux 2 ateliers ludiques proposés pour échanger sur ces questions. Et, pour prendre un peu de hauteur, seront présentées 2 séances sur l'histoire et la fonction des places et particulièrement sur la diversité et la spécificité des places deux-sévriennes.

Une action initiée par le Foyer Rural de Melleran et proposée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres (CAUE 79) et le Pays d'art et d'histoire du Pays Mellois.

- **Samedi 23 mai 2015 de 10h à 12h**

ATELIER PARTICIPATIF GRATUIT

« La place de Melleran demain ». (salle des fêtes de Melleran).

Jeunes, familles, anciens, comment vivez-vous la place de l'église de Melleran ? Comment était-elle dans le passé ? Comment pourrions-nous l'imaginer demain ?

Vous vous interrogez ? Cet atelier participatif vous permettra d'échanger de façon conviviale et ludique sur ces questions.





LES ASSOCIATIONS

FOYER RURAL

1965-2015

Les 50 ans du Foyer Rural approchent, 1/2 siècle, cela se fête...

Nous le ferons le 6 et 7 Juin 2015.

Nous invitons tous les Melleranais à venir y participer, à assister à la fête, et pour ceux qui le souhaitent à venir nous aider.

A ce sujet, une réunion d'organisation pour les 50 ans du foyer, ouverte à tous les bénévoles qui souhaitent nous aider, est prévue le Jeudi 21 Mai à 20h30 à la salle des fêtes.

Même si le programme n'est pas totalement finalisé, nous avons bien avancé.

50 ans d'une association dont la fonction est de promouvoir l'animation populaire, sportive et culturelle, c'est un peu retracer l'histoire du village. Nous préparons une exposition sur les activités du foyer rural durant ces 50 ans ; elle sera visible les deux jours de la fête.

Voici un aperçu du programme des 2 jours.

Samedi après midi :

*Tournois de pétanque et de palets proposés par les jeunes de Melleran.

*Ateliers cirque pour les enfants.

*Inauguration de l'exposition avec les élus, nos partenaires et tous les Melleranais qui le souhaitent.

*Spectacle de « Lousse » dans l'église (une enfant de Melleran).

La soirée sera animée par les jeunes de Melleran. Concert avec 4 groupes de musiciens pour une « nuit endiablée ».

Restauration rapide et buvette payante.

Dimanche 7 Juin : au matin

*Visite de l'exposition.

*Ateliers cirque pour les enfants.

*Evocation de l'activité sportive : « l'étoile sportive », la course cycliste, etc...

Repas des 50 ans (15 €)

*Retrouvailles autour de l'apéritif avec un petit accent mis sur le théâtre.

*Apéritif, repas (entrée, cochon à la broche, fromage, gâteau d'anniversaire, café).

*Chorale de Melleran dans l'église, puis

*Yannick JAULIN clôturera la fête.

Nous comptons sur vous tous pour commémorer dignement et joyusement ces 50 ans.

Toutes les animations et spectacles sont gratuits pour permettre à tous d'y participer.

Seules restauration et buvette sont payantes.

**Pour vous inscrire au repas du 7 Juin : au 05.49.29.84.39 ou
05.49.29.89.38**

Pour le foyer, M-C AUBIN présidente

ACCA

L'assemblée générale de l'ACCA de Melleran

Aura lieu le :

Dimanche 14 Juin 2015 à 9h00
à la petite salle au dessus de la salle des fêtes

CLUB AUTOMNE ET AMITIE

Le Mercredi 1er Juillet 2015

pique nique à l'espace de la ferme à LOIZE
à partir de 12 h - Apéritif et vin offerts par le club

*Lors du bouclage de ce journal, nous n'avons pas reçu les informations
des autres associations.*



Cadran solaire réalisé par Mr CAHIER Bernard, de Melleran.